

RCS : BOULOGNE SUR MER

Code greffe : 6202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00054

Numéro SIREN : 400 149 092

Nom ou dénomination : LIANOUDIS

Ce dépôt a été enregistré le 19/03/2019 sous le numéro de dépôt 1113

Greffes du Tribunal
de Commerce de Boulogne-s/mer
Dépôt n° 1113
du 19 MARS 2019

RCS Boulogne s/M

N° Réf. :

COMPTES ANNUELS

Etats financiers au 30/09/2018

BILAN

Bilan Actif

		30/09/2018			30/09/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	50 711	50 351	359	
	Fonds commercial (1)	9 146 941		9 146 941	9 146 941
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	80 000		80 000	80 000
	Constructions	2 632 247	692 691	1 939 556	2 066 366
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	3 643 728	1 515 589	2 128 140	2 414 920
	Autres immobilisations corporelles	461 006	202 046	258 960	225 846
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	138 768		138 768	101 970
	Créances rattachées à des participations	43		43	1 491
	Autres titres immobilisés	2 435 723		2 435 723	2 444 818
	Prêts	84 376		84 376	115 298
	Autres immobilisations financières	9 193		9 193	9 182
TOTAL (II)		18 682 736	2 460 676	16 222 060	16 606 831
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	7 664 112	161 739	7 502 373	7 616 655
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	365 577	11 980	353 596	329 156
	Autres créances	4 359 175	28 178	4 330 996	4 250 474
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	4 754 480		4 754 480	4 184 893
	Charges constatées d'avance	502 927		502 927	579 790
	TOTAL (III)	17 646 269	201 898	17 444 372	16 960 968
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		36 329 006	2 662 574	33 666 432	33 567 798
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				93 612	125 970
(3) dont créances à plus d'un an				25 562	25 926

Bilan Passif

		30/09/2018	30/09/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 475 859	2 475 859
	Report à nouveau	5 760 464	4 405 285
	Résultat de l'exercice	2 849 683	3 755 179
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	13 762	5 078
	Total des capitaux propres	11 143 768	10 685 401
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	247 726	238 565
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	247 726	238 565
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 054 071	4 381 534
	Emprunts et dettes financières divers	75 431	69 781
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 080 091	9 272 194
	Dettes fiscales et sociales	4 840 099	4 602 889
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 925	39 394
	Autres dettes	4 211 321	4 278 041
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	22 274 937	22 643 832
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	33 666 432	33 567 798
Total du bilan en centimes		33 666 431,59	33 567 798,09
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		19 015 332	19 129 100
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			10 774

Etats financiers au 30/09/2018

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat

1/2

				30/09/2018	30/09/2017
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	126 611 547		126 611 547	125 655 125
	Production vendue (Biens)	31 099		31 099	58 079
	Production vendue (Services et Travaux)	1 934 306		1 934 306	1 618 746
	Montant net du chiffre d'affaires	128 576 952		128 576 952	127 331 950
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			68 829	38 775
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			171 978	727 758
	Autres produits			886	6 448
Total des produits d'exploitation (1)				128 818 645	128 104 932
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			97 370 126	96 899 807
	Variation de stock			94 378	(201 581)
	Achats de matières et autres approvisionnements			338 065	333 118
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			11 660 276	12 345 292
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 928 336	1 928 733
	Salaires et traitements			8 637 059	8 566 680
	Charges sociales du personnel			3 360 155	3 260 490
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			858 249	562 590
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant			201 898	165 986	
Dotations aux provisions			15 153	62 065	
Autres charges			14 461	27 632	
Total des charges d'exploitation (2)				124 478 156	123 950 813
RESULTAT D'EXPLOITATION				4 340 489	4 154 119

Compte de Résultat

2/2

		30/09/2018	30/09/2017
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 340 489	4 154 119
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	8 945	1 781
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	101	157
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 818	4 448
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	20	3
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		14 883	6 388
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	69 393	54 042
	Différences négatives de change	160	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		69 553	54 042
RESULTAT FINANCIER		(54 670)	(47 654)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		4 285 820	4 106 465
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	78 821	31 800
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1 689	24 534
	Total des produits exceptionnels	80 510	56 334
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	6 957	625
	Sur opérations en capital	67 672	34 874
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	10 373	3 390
	Total des charges exceptionnelles	85 002	38 889
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(4 492)	17 446
PARTICIPATION DES SALAIRES		595 388	607 190
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		836 256	(238 458)
TOTAL DES PRODUITS		128 914 038	128 167 654
TOTAL DES CHARGES		126 064 354	124 412 475
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 849 683	3 755 179
Résultat de l'exercice en centimes		2 849 683,14	3 755 179,11
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		2 592	
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		17 596	15 415

Etats financiers au 30/09/2018

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2017 (PCG 2017).

Le PCG 2017 correspond au règlement ANC n° 2017-01 du 05 mai 2017 (homologué par l'arrêté du 26 Décembre 2017, publié au JO du 30 Décembre 2017), complété des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels figurant à l'actif font l'objet d'un amortissement linéaire sur 12 mois.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Règles et Méthodes Comptables

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de toutes ristournes au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) :

- **Immobilisations incorporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations corporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations financières** :
 - > Titres de participations : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
 - > Autres titres : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

Autres informations de l'annexe

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

En prenant pour hypothèse que la probabilité pour le salarié de partir en retraite par un départ volontaire est de 100%, ces engagements sont évalués à 649 133 euros.

Les engagements de retraite ne font l'objet d'aucune provision comptable.

INTEGRATION FISCALE

La SAS LUCAT FINANCIERE intègre fiscalement les résultats de sa filiale :

- La SAS LIANOUDIS

La SAS LUCAT FINANCIERE est donc seul redevable de l'impôt sur les sociétés dû au titre des résultats de l'ensemble du groupe (article 223 A du CGI).

La convention d'intégration fiscale est basée sur la méthode de neutralité concernant le calcul de l'impôt sur les sociétés.

CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI

Un crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) a été calculé sur la base des salaires versés de janvier à décembre 2017 au taux de 7% pour un montant de 491 827 euros.

De plus, un produit à recevoir CICE a été calculé sur la base des salaires du 1er janvier à la date de clôture au taux de 6% pour un montant de 294 905 euros. En contre-partie, la provision constatée en N-1 pour 342 879 euros a été reprise.

S'agissant d'un crédit d'impôt imputable sur l'impôt sur les sociétés, et conformément à l'avis de la CNCC, ces produits ont été comptabilisés au crédit de deux sous-comptes du poste "Impôt sur les bénéfices" du compte de résultat de l'exercice.

Conformément à l'article 224 quater C du CGI, le CICE perçu au cours de l'exercice a servi au financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise. Ainsi, il a permis notamment de financer des investissements nécessaires à notre activité, de participer à l'effort de formation, de contribuer au maintien et à l'amélioration de notre politique salariale et d'améliorer notre fonds de roulement.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

NEANT

ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS DONNES

Caution divise et solidaire en faveur de la société DIEPPEDIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de € 7.755.000 souscrit auprès de la Société Générale, remboursable en 15 ans, dont deux ans de différé d'amortissement en capital, à hauteur de 10% de € 3.877.500, soit € 387.750 plus intérêts, commissions, frais et accessoires pendant trois ans post différé.

En date du 29/06/2012, cet emprunt a fait l'objet d'un réaménagement. Ainsi, la durée de remboursement a été augmentée de 5 ans pour arriver à échéance le 12/01/2027. En contre partie de ce réaménagement, la caution a été portée à 10% de € 5.666.200 soit € 566.620.

Une main levée de cette caution sera possible, après trois exercices consécutifs de la société DIEPPEDIS, au cours desquels RN>0 + CAF consolidée sera suffisante pour faire face aux charges de remboursement d'emprunt consolidées + absence de report à nouveau négatif.

Le premier des trois exercices de référence ne pouvant être considéré comme satisfaisant, le cas échéant, à ces conditions, étant celui débutant après la clôture de l'exercice fiscal au cours duquel le prêt est entré en amortissement, donc après extinction de la période de différé d'amortissement en capital.

Montant de la caution :

566 620

Caution solidaire avec renonciation au bénéfice de division de la société DISTRIFIVES

En garantie du remboursement de trois emprunts auprès de la BPI.

Ce cautionnement sera limité à 30% de l'encours des crédits en principal majoré des intérêts frais et accessoires, y compris les indemnités de remboursement anticipé, jusqu'à ce que la SAS DISTRIFIVES ait réalisé cinq exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires à compter de la signature de l'acte de cautionnement (août 2008).

Montant de la caution sur l'encours des crédits et intérêts au 30 septembre 2018 :

65 882

Caution divise mais solidaire en faveur de la société DISTRIFIVES

En garantie du remboursement d'un emprunt de € 750.000 souscrit auprès du Crédit Agricole, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, remboursable en 7 ans, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 225.000.

Montant de la caution au 30/09/2018 :

225 000

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS ATTINDIS

En garantie du remboursement d'un emprunt souscrit auprès du Crédit Agricole, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, remboursable en 10 ans, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 402.500

Montant de la caution au 30/09/2018 :

402 500

Caution solidaire et divise au bénéfice de la société SCAPARTOIS POOL

En garantie du remboursement d'un emprunt de 40 000 000 € (remboursable sur 16 ans) auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE France (échéance finale 12/2033)

Montant de la caution au 30/09/2018 :

975 610

Caution divise mais solidaire en faveur de la SARL TILLOY

En garantie du remboursement d'un emprunt souscrit auprès du CIC, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, remboursable le 22/07/2032, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 72.195

Montant de la caution au 30/09/2018 :

72 195

ENGAGEMENTS HORS BILAN - SUITE

Caution solidaire avec renonciation au bénéfice de division de la SCI FIVES IMMOBILIER

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 532 000€ (remboursable sur 15 ans) auprès de la BPI.

Ce cautionnement sera limité à 30% de l'encours des crédits en principal majoré des intérêts frais et accessoires, y compris les indemnités de remboursement anticipé, jusqu'à ce que la SCI FIVES IMMOBILIER ait réalisé cinq exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires à compter de la signature de l'acte de cautionnement (août 2008).

Montant de la caution sur l'encours des crédits et intérêts au 30 septembre 2018 :

224 505

Caution solidaire et divise au bénéfice de la société TILLOY POOL

En garantie du remboursement d'un emprunt de 17 800 000 € (remboursable sur 16 ans) auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE France.

Montant de la caution au 30/09/2018 :

434 146

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SCI TILLOY COURCELLES

En garantie du remboursement d'un emprunt de 4 000 000 € (remboursable sur 15 ans) auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE France et à hauteur de 20%.

La caution porte sur un montant de 800 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires et pour une durée limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs du ratio consolidé suivant :

Marge brute d'autofinancement / charges annuelles de remboursements bancaires > 1

Montant de la caution au 30/09/2018 :

360 213

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS DIEPPEDIS

En garantie du remboursement d'un emprunt souscrit auprès de la banque EDEL, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, remboursable en 7 ans, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 300.000.

Montant de la caution au 30/09/2018 :

300 000

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS DIEPPEDIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 7 755 000 € auprès de la BCME arrivant à échéance le 10/01/2027, à hauteur de 10% de € 5.816.250 soit € 581.625.

Une main levée partielle de l'engagement de caution à hauteur de 50% du montant cautionné sera accordée

si les deux conditions ci-dessous énoncées sont remplies pendant au moins trois exercices consécutifs :

les résultats net de chaque société (DIEPPEDIS et SDD) doivent être positifs et leurs CAF doivent être supérieures aux échéances à moins d'un an des emprunts à moyen/long terme contracté auprès des établissements de crédit.

Montant de la caution au 30/09/2018 :

386 290

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS DIEPPEDIS

En garantie du remboursement d'un billet de trésorerie de 400.000 d'euros souscrit auprès de la banque EDEL, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, et ce pendant toute la durée du prêt, jusqu'au 01/12/2018 dans la limite de € 40.000.

Montant de la caution au 30/09/2018 :

40 000

ENGAGEMENTS HORS BILAN - SUITE

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS DISTRIFIVES

En garantie du remboursement d'un emprunt de € 200.000 souscrit auprès du Crédit Agricole, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, remboursable en 7 ans, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 45.000

Montant de la caution au 30/09/2018 :

45 000

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS DIEPPEDIS

En garantie du remboursement d'un crédit en compte courant de 1.000.000 d'euros souscrit auprès de la banque EDEL, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, renouvelable sur 12 mois, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 100.000.

Montant de la caution au 30/09/2018 :

200 000

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS EVACHATIM

En garantie du remboursement d'un emprunt de 9 072 000 € auprès de la BPI remboursable sur 15 ans à hauteur de 11,50% soit € 1 043 280, et jusqu'à ce que les sociétés SAS ATTINDIS et SAS EVACHATIM produisent après la période de franchise en capital, 3 exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires sans report à nouveau déficitaire, sans transfert de charges, avec une CAF consolidée couvrant la part à moins d'un an de l'endettement consolidé.

Montant de la caution au 30/09/2018 :

993 790

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS EVACHATIM

En garantie du remboursement d'un emprunt de 6 048 000 € auprès du crédit coopératif remboursable sur 15 ans à hauteur de 11,50% soit € 695 520, et jusqu'à ce que les sociétés SAS ATTINDIS et SAS EVACHATIM produisent après la période de franchise en capital, 3 exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires sans report à nouveau déficitaire, sans transfert de charges, avec une CAF consolidée couvrant la part à moins d'un an de l'endettement consolidé.

Montant de la caution au 30/09/2018 :

662 526

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS HERLINDIS

En garantie du remboursement d'un emprunt souscrit auprès du CIC, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, remboursable le 15/06/2032, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 296.250

Montant de la caution au 30/09/2018 :

296 250

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS HERLINDIS

En garantie du remboursement d'un emprunt souscrit auprès du CIC, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, remboursable le 15/06/2027, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 331.250

Montant de la caution au 30/09/2018 :

331 250

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS HERLINDIS

En garantie du remboursement d'un emprunt souscrit auprès du CIC, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, remboursable le 15/07/2033, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 585.000

Montant de la caution au 30/09/2018 :

585 000

ENGAGEMENTS HORS BILAN - SUITE

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS ATTINDIS

En garantie du remboursement d'un crédit en compte courant de 1.500.000 d'euros souscrit auprès de la banque EDEL, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, renouvelable sur 12 mois, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 86.250.

Montant de la caution au 30/09/2018 :

66 946

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS SAMER DISTRIBUTION

En garantie du remboursement d'un emprunt souscrit auprès du CIC, d'un montant de 2.973.000 euros plus intérêts, frais et commissions et accessoires, remboursable sur 179 mois, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de 28,60% des sommes restantes.

Montant de la caution au 30/09/2018 :

850 278

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS SAMER DISTRIBUTION

En garantie du remboursement d'un emprunt souscrit auprès du CIC, d'un montant de 800.000 euros plus intérêts, frais et commissions et accessoires, remboursable sur 179 mois, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de 28,60% des sommes restantes.

Montant de la caution au 30/09/2018 :

228 800

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS SAMER DISTRIBUTION

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2.973.000 d'euros souscrit auprès de la banque EDEL, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 891.000.

Montant de la caution au 30/09/2018 :

880 078

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS SAMER DISTRIBUTION

En garantie du remboursement d'un emprunt de 800.000 d'euros souscrit auprès de la banque EDEL, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 240.000.

Montant de la caution au 30/09/2018 :

235 048

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS SAMER DISTRIBUTION

En garantie du remboursement d'un crédit relais TVA de 900.000 d'euros souscrit auprès de la banque EDEL, plus intérêts, frais et commissions et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2018 :

143 000

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS SAMER DISTRIBUTION

En garantie du remboursement d'un emprunt de 850.000 d'euros souscrit auprès de la banque EDEL, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, et ce pendant toute la durée du prêt.

Montant de la caution au 30/09/2018 :

252 081

SAS LIANOUDIS
BILAN AU 30/09/2018

ENGAGEMENTS HORS BILAN - SUITE

EMPRUNT A MOYEN TERME CREDIT AGRICOLE DU PAS DE CALAIS

Valeur d'origine € 200 000

Nantissement du fonds de commerce d'hypermarché, station.

Montant restant dû à ce jour

40 388,00

EMPRUNT A MOYEN TERME CREDIT AGRICOLE DU PAS DE CALAIS

Valeur d'origine € 550 000

Nantissement du fonds de commerce d'hypermarché, station.

Montant restant dû à ce jour

359 061,00

EMPRUNT A MOYEN TERME BPI

Valeur d'origine € 1 200 000

Nantissement en 6ème rang du fonds de commerce d'hypermarché, station.

Montant restant dû à ce jour

989 391,23

EMPRUNT A MOYEN TERME CIC

Valeur d'origine € 2 500 000

Nantissement en 5ème rang du fonds de commerce d'hypermarché, station.

Montant restant dû à ce jour

2 031 867,48

EMPRUNT A MOYEN TERME CIC

Valeur d'origine € 600 000

Nantissement du fonds de commerce d'hypermarché, station.

Montant restant dû à ce jour

536 912,72

Capital social

		30/09/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		40 000,00	1,0000	40 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		40 000,00	1,0000	40 000,00

Effectif moyen

		30/09/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		18	
	Professions intermédiaires		36	
	Employés		282	
	Ouvriers		31	
	TOTAL		367	

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

30/09/2018		Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
A. Renseignements détaillés						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
CL VOYAGES		75 000	189 918	100,00	76 225	76 225
BD INDUSTRIEL OUTREAU						
30/09/2018						
SCI CL PRO		1 500	(2 446 866)	99,99	1 500	1 500
BD INDUSTRIEL OUTREAU						
31/12/2017						
2. Participations (10 à 50 %)						

Etats financiers au 30/09/2018

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	9 196 641		1 011			9 197 652
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 196 641		1 011			9 197 652
CORPORELLES	Terrains	80 000					80 000
	Constructions sur sol propre	346 984					346 984
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement	2 125 809		159 737		283	2 285 263
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 442 654		210 424		9 350	3 643 728
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	142 724		133 123		75 190	200 657
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	246 073		16 107		1 831	260 349
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		6 384 244		519 391		86 654	6 816 981
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	103 460		36 801		1 450	138 811
	Autres titres immobilisés	2 444 818		17 807		26 902	2 435 723
	Prêts et autres immobilisations financières	124 480		11		30 921	93 570
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 672 758		54 619		59 273	2 668 103
TOTAL		18 253 642		575 021		145 927	18 682 736

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2018
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	49 700	652		50 351
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	49 700	652		50 351
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	68 264	41 902		110 166
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement	338 163	244 567	205	582 525
Instal technique, matériel outillage industriels	1 027 733	496 956	9 100	1 515 589
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	29 813	34 599	33 247	31 165
Matériel de bureau, mobilier	133 138	39 575	1 831	170 881
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 597 112	857 598	44 384	2 410 325
TOTAL	1 646 811	858 249	44 384	2 460 676

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix	5 078	10 373	1 689	13 762
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES		5 078	10 373	1 689	13 762
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	238 565	15 153	5 992	247 726
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		238 565	15 153	5 992	247 726
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	141 835	161 739	141 835	161 739
	Sur comptes clients	12 027	11 980	12 027	11 980
	Autres	12 124	28 178	12 124	28 178
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	165 986	201 898	165 986	201 898
	TOTAL GENERAL	409 629	227 423	173 667	463 386
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			217 051 10 373	171 978 1 689	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		30/09/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	43	43	
	Prêts	84 376	84 376	
	Autres immobilisations financières	9 193	9 193	
	Clients douteux ou litigieux	25 562		25 562
	Autres créances clients	340 015	340 015	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	6 770	6 770	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	61 225	61 225	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	294 406	294 406	
	Groupe et associés	823 940	823 940	
	Débiteurs divers	3 172 834	3 172 834	
	Charges constatées d'avances	502 927	502 927	
	TOTAL DES CREANCES	5 321 290	5 295 729	25 562
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice		30 921		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	4 054 071	794 466	2 776 969	482 636
	Emprunts et dettes financières divers	75 431	75 431		
	Fournisseurs et comptes rattachés	9 080 091	9 080 091		
	Personnel et comptes rattachés	2 605 135	2 605 135		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 322 528	1 322 528		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	142 489	142 489		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	769 947	769 947		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 925	13 925		
	Groupe et associés	3 787 513	3 787 513		
	Autres dettes	423 808	423 808		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	22 274 937	19 015 332	2 776 969	482 636
Emprunts souscrits en cours d'exercice		624 779			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		935 818			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

30/09/2018

Total des Charges à payer		4 393 879
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 426
168840	intérêts courus	2 426
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		661 672
408101	Fact non parvenues P Frais	1 066
408102	Fact non parvenues PGC	3 827
408103	Fact non parvenues Baz Permane	70 064
408104	Fact non parvenues Baz Techniq	773
408105	Fact non parvenues Textile/Cha	2 367
408108	Fact non parvenues Mab	81
408120	Fact non parvenues Dépôt Vte	8 195
408205	Fact non parvenues Eau Energie	106 136
408207	Fact non parvenues Locations	315
408220	Fact non parvenues Locations	2 500
408230	Fact non parvenues Maintenance	38 610
408231	Fact non parvenues Centrales	247 611
408240	Fact non parvenues Honoraires	48 500
408250	Fact non parvenues Publicite N	122 840
408260	Fact non parvenues Voyag & Dep	5 550
408270	Fact non parvenues Telephone	274
408290	Fact non Parvenues Cotisations	1 150
408295	Fact non parvenues gest ep sal	1 815
Dettes fiscales et sociales		3 714 270
428200	Dettes prov pour CP nouvelle p	560 149
428300	Dettes provisionnees 13eme moi	397 527
428400	Dettes provisionnées particip	595 388
428600	Autr.charg.de pers.a payer	51 773
428610	Intéressement à payer	159 083
428640	Prime bilan au pers.à payer	335 000
438200	Charges soc. conges payes anc.	224 060
438601	Ch. Soc à payer primes bilan	134 000
438602	Ch soc a payer 13eme mois	159 010
438603	Ch sociales à payer sur autr s	9 285
438610	Ch soc forfait social	150 894
438640	ch soc a payer F.P.C	63 262
438645	Ch soc a payer verst construct	26 541
438646	ch soc à payer construction n-	38 245
438648	Ch soc a payer taxe apprentiss	40 106
448600	Etat-charges à payer	6 957
448620	Etat - Charges à payer CFE	57 945
448621	Etat - Charge a payer taxe fon	354 475
448626	Etat - Charge a payer veh stes	13 844
448630	Etat - Charge a payer taxe pub	6 735
448637	Etat - Charge à payer autres i	3 376
448650	Etat - Charge a payer Organic	125 428
448651	Etat - Charge a payer TASCOR	169 176
448680	Etat - Charge à payer Sofia Li	8 000
448690	Etat - Charge a payer Ins	24 011
Autres dettes		15 511
419800	RRR a accorder	2 972

Charges à payer

30/09/2018

455800	Associés c/c intérêts courus	12 539	
--------	------------------------------	--------	--

Produits à recevoir

30/09/2018

Total des Produits à recevoir		2 134 924
Créances rattachées à des participations		43
267780	Dividendes à recevoir	43
Autres créances clients		96 593
418100	Clients - Factures a etablr	96 593
AUTRES CREANCES		2 038 288
409931	Rist Frs direct P frais	1 849
409932	Rist Frs Direct Pgc	5 253
409933	Rist Frs Direct B leger	4 937
409934	Rist Frs Direct B technique	17 411
409935	Rist Frs Direct textile	488
409937	Rist Frs Direct Paraph	9 313
409938	Rist Frs direct Parfumerie	47 776
409801	Avoirs a recevoir P frais	21 935
409802	Avoirs a recevoir PGC	18 839
409803	Avoirs a recevoir Bazar Leger	1 547
409804	Avoirs a recevoir Bazar Techni	7 426
409805	Avoirs a recevoir Textile/Chau	5 659
409806	Avoirs a recevoir Espace Cultu	8 933
409807	Avoirs a recevoir Parapharmaci	473
409810	Avoirs a recevoir Parfumerie	1 117
409811	Avoirs à recevoir Frs étranger	22 910
409856	Rist. a recevoir Scapartois	1 540 000
448710	provision cice	294 406
468700	Divers produits a recevoir	4 956
468702	Prod à recev Prest Comptables	19 500
468705	Subventions a recevoir	3 560

Charges constatées d'avance

30/09/2018

Charges constatées d'avances		502 927
Charges constatées d'avance - Exploitation		502 927
486000	Emballages	44 693
486010	C.C.A Cout centrale et ports s	157 478
486030	CCA Cotisations avance	227
486060	C.C.A crédit bail mob véhicule	1 740
486077	Impots CVAE avance	73 000
486102	C.C.A location immobilière	
486112	C.C.A location materiel autres	6 039
486150	C.C.A maintenance materiel	23 504
486152	C.C.A maintenances informatiq	22 066
486200	C.C.A primes assurances	39 003
486233	cout centrale d avance	
486260	C.C.A cotisations Centrales	5 764
486300	C.C.A affichages permanents	15 523
486305	C.C.A distribution prospectus	8 120
486308	C.C.A stock f/tures informatiq	1 930
486309	C.C.A stock f/tures magasin	6 414
486310	C.C.A stock fuel	6 080
486313	C.C.A stock f/tures bureau	3 844
486314	C.C.A transpac f telecom	254
486317	C.C.A documentation	1 131
486318	C.C.A fournitures Caisse	
486450	C.C.A Med Travail avance	7 738
486455	C.C.A taxe foncière	78 380

Produits constatés d'avance

30/09/2018

Produits constatés d'avance	
-----------------------------	--

Produits et Charges exceptionnels

30/09/2018

Total des produits exceptionnels		80 510
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		78 821
Prod sur cessions d immob corp	43 500	
Prod sur cessions d immob fina	35 321	
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 689
Reprises autres prov règlement	1 689	
Total des charges exceptionnelles		85 002
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		6 957
Autres charges except ope gest	6 957	
CHARGES EXCEPTIONNELLES EN CAPITAL		67 672
Valeurs comptables immos corpo	42 270	
Valeurs comptables immos finan	25 402	
CHARGES EXCEPTIONNELLES AMORT. & PROVISIONS		10 373
Dot prov deprec hausse des pri	10 373	
Résultat exceptionnel		(4 492)

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	30/09/2018	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		4 285 820	1 037 831	3 247 989
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(599 880)	(201 575)	(398 305)
RESULTAT COMPTABLE		3 685 939	836 256	2 849 683

(1) après retraitements fiscaux.

SAS LIANOUDIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 FEVRIER 2019

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2018

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE A L'UNANIMITE

L'Assemblée Générale approuve la proposition de répartition des résultats qui lui a été présentée et, en conséquence, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, savoir : 2 849 683,14 €
Auquel il convient d'ajouter le report à nouveau créditeur de 5 760 463,96 €

Soit un total distribuable de **8 610 147,10 €**

Comme suit :

Distribution de dividendes 3 000 000,00 €
Report à nouveau..... 5 610 147,10 €

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Le dividende global à répartir est ainsi fixé à 75 € (SOIXANTE QUINZE EUROS) par action.

L'Assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finances pour 2018 :

- les revenus de capitaux mobiliers, perçus par des personnes physiques à compter du 1^{er} Janvier 2018, sont en principe soumis à un prélèvement forfaitaire unique non libératoire (PFU, également appelé « *flat tax* ») de 12,8 % pour l'impôt sur le revenu auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, portant ainsi l'imposition globale à 30 % ;

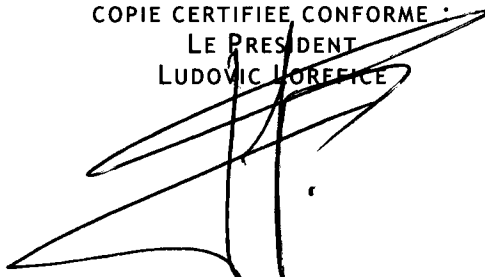
- par dérogation au PFU de 12,8 %, les contribuables peuvent opter pour une imposition de leurs revenus de capitaux mobiliers au barème progressif de l'impôt sur le revenu. L'option est globale et porte sur l'ensemble des revenus entrant dans le champ d'application du PFU. Elle est exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus. En cas d'option pour le barème, l'impôt définitif sur les dividendes sera calculé après application de l'abattement de 40 % sur le montant brut prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Il est précisé que les dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été de :

Exercices clos le	Nombres d'actions	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
30/09/2015	40 000	153,00 €	2 039 847,00 €
30/09/2016	40 000	168,75 €	2 249 831,25 €
30/09/2017	40 000	180,00 €	2 399 820,00 €

COPIE CERTIFIEE CONFORME :

LE PRESIDENT
LUDOVIC LOREFICE



LIANOUDIS
Société par Actions Simplifiée
Outreau

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
de l'exercice clos le 30 septembre 2018**



LIANOUDIS

Société par Actions Simplifiée
Boulevard industriel de la Liane
62230 Outreau

A l'Assemblée Générale de la société **LIANOUDIS**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **LIANOUDIS** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne la valorisation du fonds de commerce.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés conjointement par votre Comité Directeur et votre Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 31 janvier 2019

**Le Commissaire aux comptes
SEFAC**



**Représentée par Monsieur Philippe BLIN
Membre de la Compagnie Régionale de Paris**